

	Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
			Page 1 sur 16

« Licence professionnelle Métiers de la GRH, Formation, Compétences et Emploi »
« Parcours gestionnaire de paie et de carrières »
Année 2022/2023

A. Présentation de la formation

1. Objectifs

Cette spécialité de la Licence professionnelle « Métiers de la GRH » a pour objectif de former des professionnels capables de gérer tant la paie que la carrière des salariés, ces deux notions étant étroitement liées.

Elle répond à un besoin des entreprises de la région. En effet, celles-ci ont à prendre en compte la nécessité :

- de performance économique dans un environnement de plus en plus concurrentiel qui nécessite la valorisation optimale des compétences de leurs personnels,
- de respect de réglementations strictes et en évolution constante dans la gestion du personnel (gestion des contrats, de la paie, des déclarations aux différents organismes sociaux,...)
- d'assurer non seulement le maintien des compétences des salariés mais aussi d'accompagner l'évolution de leurs compétences.

2. Compétences visées

- Participer au recrutement des futurs salariés
- Gérer les contrats de travail et toutes les obligations sociales liées au contrat de travail
- Traiter la paie
- Veiller au respect par l'entreprise des diverses normes sociales (égalité, handicap, seniors, alternants, hygiène, conditions de travail,...)
- Gérer la carrière des salariés
- Assurer les conditions du maintien et de la progression des compétences des salariés
- Veiller au respect des obligations de l'entreprise en matière de formation professionnelle et mobiliser les dispositifs existants dans l'intérêt commun de l'entreprise et du salarié
- Manager une petite équipe de travail
- Assurer le tutorat de stagiaires, d'alternants.

3. Modalités de déroulement

La formation se déroule en alternance sur une année de septembre à juillet à raison de 1 à 2 semaines par mois de cours sur le site Chabran du campus Hanna Arendt et de 2 à 3 semaines par mois en entreprise ou dans une association ou un organisme public proposant des missions liées à la formation en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou dans le cadre d'une reconversion ou promotion par alternance, selon le calendrier remis en début de formation.

La formation est également accessible hors alternance pour les personnes exerçant actuellement une activité professionnelle et désireuses

- de se reconvertir tout en disposant déjà d'une expérience dans le domaine concerné
- ou d'approfondir leurs connaissances du métier.

 Formation Tout au Long de la Vie AVIGNON UNIVERSITÉ FORMASUP <small>PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR</small>  <small>É P U R E</small> <small>M É D I T E R R A N É E</small>	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
		Page 2 sur 16

4. Public concerné

Ce parcours de licence professionnelle Métiers de la GRH s'adresse à celles et ceux qui désirent accéder aux métiers de la gestion de la paie ou de carrières au sein de services ressources humaines ou du pôle social de cabinets d'expertise comptable. Il s'adresse également aux personnes déjà actives souhaitant renforcer leur professionnalisation.

Il est accessible aux personnes en situation de handicap. Les étudiants en situation de handicap peuvent signaler à tout moment leur handicap et demander à bénéficier d'un régime spécial d'études avec aménagements personnalisés.

5. Les prérequis nécessaires pour suivre la formation

La licence professionnelle Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi, parcours Gestionnaire de paie et de carrières est un diplôme d'Etat accessible à toute personne titulaire d'un diplôme de niveau III dans le domaine tertiaire ou équivalent (BTS, DUT, 2^e année de licence, possibilité de Validation des Acquis de l'expérience Professionnelle pour les personnes n'ayant pas le niveau requis mais disposant d'une expérience professionnelle liée à la formation).

Sélection sur dossier, le cas échéant après entretien. Le dossier comprend notamment un CV et une lettre de motivation expliquant le projet professionnel. Les dossiers de candidature sont à déposer en ligne sur le site internet de l'université d'Avignon selon les dates précisées sur ce site.

Pour l'année universitaire 2022-2023, quatre sessions de recrutement sont organisées : du lundi 07 mars 2022 au vendredi 08 avril 2022, du lundi 11 avril 2022 au lundi 9 mai 2022, du mardi 12 mai 2022 au vendredi 10 juin 2022 et du mercredi 13 juillet 2022 au dimanche 28 août 2022. Les délais de réponse sont inférieurs à un mois après la clôture de chaque session.

Les candidats retenus devront impérativement trouver une entreprise d'alternance ou de stage avec des missions correspondant à la formation dans les 3 mois suivant le démarrage de la formation. Les candidats sur liste complémentaire seront contactés au fur et à mesure des désistements éventuels des candidats admis sur liste principale.

L'effectif maximal prévu est de 24 étudiants par promotion.

6. Maquette

UE 1 : Tronc commun de la licence Métiers de la GRH (94,5 h – coefficient 1)

- UCE Bases théoriques de la communication (7 h)
- UCE Bases de la formation professionnelle (7 h)
- UCE Anglais (21 h)
- UCE Bureautique (21 h)
- UCE Intégration et construction du parcours professionnel (38,5 h)

UE 2 : Gestion de la paie (84 h – coefficient 2)

- UCE Traitement de la paie (70 h)
- UCE Paie BTP et HCR (14 h)

UE 3 : Gestion de carrières (80,5 h – coefficient 2)

- UCE Fondements en droit du travail (35 h)
- UCE Fondements en GRH (45,5 h)

UE 4 : Environnement des RH (63 h – coefficient 2)

- UCE Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE – 28 h)
- UCE Management et communication (35 h)

	Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
	<i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>		Page 3 sur 16

UE 5 : Approfondissements (35 h – coefficient 1) :

- Approfondissements en gestion de paie (35 h)
- Ou approfondissements en gestion de carrières (35 h)

UE 6 : Projet tutoré (147 h en alternance – coefficient 2)

- UCE Gestion de projet (14 h)
- UCE Expression écrite et orale (14 h)
- UCE Travail de groupe (87,5 h)
- UCE Travail de groupe avec tuteur (31,5 h)

UE 7 : Mise en situation professionnelle (1092 h – coefficient 2)

- UCE Période en entreprise tous étudiants (560 h)
- UCE Période en entreprise alternants (504 h, uniquement pour les alternants, en complément de l'UCE précédente)
- Tutorat (6 h)
- UCE Régulation des périodes en entreprise (21 h)

7. Modalités d'évaluation (selon maquette CFVU)

Les modalités du contrôle des connaissances reposent sur une répartition des enseignements (éléments constitutifs) en UE (Unités d'enseignement). La licence professionnelle est composée de 7 UE réparties sur une année universitaire (selon la maquette ci-dessus). L'évaluation repose sur le contrôle continu pour chaque unité d'enseignement.

Conformément à l'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999 créant ce diplôme, la licence est décernée aux étudiants qui ont obtenu **à la fois**

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement 1 à 5
- et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et de la mise en situation professionnelle (UE 6 et UE 7).

La compensation entre les éléments constitutifs d'une UE (coefficients selon maquette pédagogique ci-dessus) d'une part, et entre les UE d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire. Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque le diplôme n'a pas été obtenu, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces UE font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Pour le contrôle continu, l'assiduité est obligatoire. Toute absence à une épreuve est notée « absent » et annule la compensation de notes.

Pour l'UE 7 (Mise en situation professionnelle), l'évaluation portera sur l'évaluation du travail en entreprise lors de la 2^e visite, sur la rédaction d'un rapport d'activités qui présentera une synthèse et une analyse des missions effectuées, ainsi que sur une soutenance orale à laquelle le maître d'apprentissage (tuteur en entreprise) est convié.

Le taux de réussite aux examens est compris entre 96 et 100 % pour les étudiants ayant suivi la totalité de la formation.

8. Liste des intervenants prévus et domaine de compétences spécifiques à chacun (titres, diplômes, références selon art L6353-4 du Code du travail)

Jean-Pierre Costa, responsable du diplôme, gestion de projet et encadrement de projets tutorés, maître de conférences à l'Université d'Avignon

Céline Deslys, Traitement de la paie et Paie HCR, collaboratrice pôle social, cabinet COREX

 <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p> <p><i>Etablie par UE selon la maquette</i></p> <p><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p>2022/2023 Version du 09/09/2022</p>
		<p>Page 4 sur 16</p>

Laetitia Didier, Approfondissements en gestion de carrière, diplômée de l'IEP d'Aix en Provence, responsable des relations sociales, Métropole Aix Marseille Provence

Maéva Duchêne, Formation professionnelle et encadrement de projets tutorés, docteure en sciences de l'éducation

Stéphane Espineira, Fondements en droit du travail et encadrement de projets tutorés, titulaire d'un DEA droit fiscal et finances publiques

Amélie Fally, Anglais, professeure certifiée d'anglais

Assunta Fradier, Bureautique, titulaire de la Licence professionnelle Formateurs pour adultes, formatrice à l'IFSI Avignon et au CNFPT La Garde

Cloé Gaborit, Techniques de recherche d'emploi, consultante, Randstad

Emilie Gourier, Techniques de recherche d'emploi, consultante en recrutement, Manpower

Sylvia Heurtebize, Portfolio, ingénieure d'études et formatrice de formateurs, titulaire d'un master recherche en Sciences de l'éducation

Catherine Jéhanno, responsable pédagogique du parcours, GRH et encadrement de projets tutorés, diplômée HEC, professeure agrégée d'économie gestion

Robert Lacour, Directeur délégué, DREETS PACA UD 84

Mélanie Lafon, RSE et encadrement de projets tutorés, responsable ressources humaines, SOFICO Services France

Sylvie Moreno, Techniques de recherche d'emploi, consultante en recrutement, Manpower

Magali Mounier, Traitement de la paie et Paie BTP, collaboratrice traitement de la paie, cabinet Martin & associés

Nathalie Peyre Lhuillier, Communication et management, titulaire d'un DEA en management international, formatrice en management et GRH dans des structures de formation pour adultes

Yann Roussard, Cotisations sociales, manager activités contrôle, URSSAF

Véronique Zanchi, Approfondissements en gestion de la paie, directrice d'IPS Concept, entreprise spécialisée dans le conseil et la prestation informatique aux entreprises.

9. Les partenaires (laboratoires, partenaires extérieurs et institutionnels...), le cas échéant

URSSAF, DREETS, lycée Ismaël Dauphin (Cavaillon)

 <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p> <p><i>Etablie par UE selon la maquette</i></p> <p><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p>2022/2023 Version du 09/09/2022</p> <hr/> <p>Page 5 sur 16</p>
--	--	---

B. Programme détaillé par Unité d'Enseignement

UE 1 « Tronc commun de la licence Métiers de la GRH »

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Acquérir des compétences transversales dans les domaines concernés.

2. Contenu de l'UE

- *UCE Bases théoriques de la communication (7 h) :*

Les différents modèles de communication, les fonctions de la communication, ses enjeux, les obstacles à la communication.

- *UCE Bases de la formation professionnelle (7 h) :*

Historique du développement de la formation professionnelle continue - Marché de la FPC : enjeux, gouvernance du système de formation, accès à la formation, financement - Dispositifs de formation destinés à chaque catégorie de public – Acteurs institutionnels majeurs sur le territoire en matière de FPC – Principaux mécanismes de financement.

- *UCE Anglais (21 h) :*

En fonction du niveau général du groupe, les domaines suivants pourront être abordés :

Utiliser le vocabulaire de l'entreprise :

- Business English,
- Présentation de l'entreprise.

Pratique orale :

Travail en groupes de 2, travail en mini groupes

- Jeux de rôle
- Quiz
- Questionnaires
- Travail de prononciation

Savoir faire une présentation orale en anglais de façon professionnelle :

- Structure,
- Phrases clé,
- Techniques/aides importantes,
- Checklist

Acquérir le vocabulaire du domaine des Ressources Humaines :

- Recrutement,
- Lecture des cv et lettres de motivation,
- La paie, la formation
- Terminologie des contrats de travail.

- *UCE Bureautique (21h) :*

Reprendre et développer les compétences des étudiants sur le logiciel Microsoft Excel : pratique des fonctions avancées de l'application.

Compléter les compétences des étudiants sur le logiciel Word ayant pour objectif la mise en forme de rapport/production.

	Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
			Page 6 sur 16

- **UCE Intégration et construction du parcours professionnel (38,5 h) :**
Intégration dans la formation

Démarche portfolio (profil de compétences)

- Etude des notions de compétence, de performance et de savoir-être
- Présentation d'une méthode permettant d'identifier et de valoriser les compétences des salariés
- Elaboration du portfolio individuel de chaque étudiant, pour permettre à chacun de s'approprier l'outil et de mieux identifier comment amener les salariés à mieux valoriser leurs compétences auprès de leur manager, de leur DRH ou d'un recruteur. Le portfolio va plus loin qu'un curriculum vitae. Il permet au candidat de mettre en lumière des actions concrètes qu'il a réalisées et ainsi mettre en avant de manière plus efficace ses compétences.

Techniques de recrutement : Mise en œuvre d'outils de recrutement : tri de CV, sourcing, simulation d'entretien de présélection, simulation d'entretien d'embauche dans la position de recruteur.

Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) : conseils à la rédaction de CV et de lettre de motivation, test de personnalité, simulation d'entretien d'embauche dans la position de candidat.

3. Supports pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation / d'exercices pratiques. Supports variés et adaptés à chaque enseignement suivant les méthodes pédagogiques employées par l'intervenant. Mise en ligne de documents sur la plateforme pédagogique e-uapv. Travail en salle informatique pour l'UCE Bureautique.

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

- UCE Bases théoriques de la communication : l'évaluation aura lieu dans le cadre du cours de management et communication (UE 4)
- UCE La formation professionnelle : l'évaluation aura lieu dans le cadre du cours de GRH (UE 3)
- UCE Anglais : compte pour 1/3 de la note de l'UE 1

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en % (Total 100%)	Date prévisionnelle
Compréhension écrite et orale	Ecrit	30 mn	50 %	Séance 4
Compréhension et expression orales	Oral	5 mn	50 %	Séance 6

- UCE Bureautique : compte pour 1/3 de la note de l'UE 1

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en % (Total 100%)	Date prévisionnelle
Application en classe en temps limité mettant en œuvre certains des points abordés en cours	Ecrit sur poste et/ou sur feuille	1 h	50 %	Séance 5
Application à distance des points abordés en cours en lien avec le lieu d'alternance ou de stage	Dépôt production numérique	NC	50 %	Cf planning

 Formation Tout au Long de la Vie  	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
		Page 7 sur 16

- UCE Intégration et construction du parcours professionnel : compte pour 1/3 de la note de l'UE 1

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en % (Total 100%)	Date prévisionnelle
Portfolio personnel	Travail personnel à rendre	NC	50 %	Voir planning
Mise en œuvre et analyse réflexive d'une démarche portfolio	Travail personnel à rendre	NC	50 %	Voir planning

5. Bibliographie

Sera remise par les différents intervenants.

	Formation Tout au Long de la Vie <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
		Page 8 sur 16

UE 2 « Gestion de la paie »

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Acquérir les compétences indispensables pour établir et gérer tous les éléments de la paie. Développer le sens de la veille juridique et sociale. Analyser les lois, décrets et conventions collectives et leurs impacts sur la paie.

2. Contenu de l'UE

• UCE Traitement de la paie (70 h) :

Connaître la structure du bulletin de salaire

- Les différentes zones du bulletin de salaire
- Les mentions obligatoires et les mentions interdites

Déterminer le salaire brut

- Le salaire de base
- Le temps de travail effectif et les différents types d'heures
- Le mécanisme des avantages en nature
- Les absences (congés, incapacité)

Procéder aux opérations annexes à la paie (avance, acompte, frais professionnels)

Comprendre et calculer les cotisations sociales :

- Les bases des cotisations sociales
- Les charges sociales décomptées sur salaires
- Les réductions et exonérations de charges
- Les déclarations de charges
- URSSAF : présentation, procédure de contrôle, motifs de redressement

Fiscalité :

- Taxes et participations assises sur les salaires
- Résultats de l'entreprise : participation et intéressement
- Imposition des salariés

• UCE Paie BTP et HCR (14 h) :

Paie BTP :

- Spécificités des contrats
- Salaire brut, frais de déplacements
- Cotisations sociales, abattement,
- Gestion des absences, incapacité, congés payés, intempéries

Paie HCR :

- Calcul du salaire : décompte du temps de travail, majoration heures supplémentaires et complémentaires
- Avantages en nature : nourriture, logement
- Extras, saisonniers
- Mutuelle, incapacité
- Jours fériés & congés payés

	FORMATION Tout au Long de la Vie <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
		Page 9 sur 16

4. Supports pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation / d'exercices pratiques. Supports variés et adaptés à chaque enseignement suivant les méthodes pédagogiques employées par l'intervenant. Mise en ligne de documents sur la plateforme pédagogique e-uapv.

5. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

- UCE Traitement de la paie : compte pour 5/6^e de la note de l'UE 2

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en % (Total 100%)	Date prévisionnelle
Contrôle écrit 1	Ecrit	1 h	30 %	Séance 5 ou 6
Contrôle écrit 2	Ecrit	2 h	40 %	Séance 10
Contrôle écrit 3	Ecrit	2 h	30 %	Séance 15

- UCE Paie spécialisée : compte pour 1/6^e de la note de l'UE 2

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en %	Date prévisionnelle
Contrôle de connaissances en fin de séance sur la paie HCR	Ecrit	45 mn	50 %	Séance 2
Contrôle de connaissances en fin de séance sur la paie BTP	Ecrit	45 mn	50 %	Séance 4

6. Bibliographie

Sera remise par les différents intervenants.

 <p>Formation Tout au Long de la Vie</p> <p>AVIGNON UNIVERSITÉ</p>  <p>FORMASUP</p> <p>PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR</p>  <p>C F A É P U R E M É D I T E R R A N É E</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p> <p><i>Etablie par UE selon la maquette</i></p> <p><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p>2022/2023 Version du 09/09/2022</p>
		<p>Page 10 sur 16</p>

UE 3 « Gestion de carrières »

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Acquérir les connaissances de base permettant de :

- Gérer les contrats de travail et toutes les obligations sociales liées au contrat de travail
- Participer au recrutement des futurs salariés
- Gérer la carrière des salariés
- Assurer les conditions du maintien et de la progression des compétences des salariés

2. Contenu de l'UE

- UCE Fondements en droit du travail (35 h) :

Ordonnancement Juridique en droit du travail et en droit social

Le Droit Social vs Droit du Travail

La veille juridique dans son ensemble / La veille juridique sociale

La négociation collective (dialogue social ; les dispositions communes aux conventions ; la convention collective nationale à l'accord d'entreprise ; les négociations obligatoires)

Les contrats de Travail en Droit Privé (définition, contenu, la conclusion, clauses particulières, obligations des parties, suspension du contrat, modification du contrat / Le CDI ; Le CDD ; le CTT...)

Le Cas spécifique du Droit Public : les fonctionnaires et les contrats de Droit Privé dans le Droit Public

La rupture du contrat de Travail (les différentes formes, la procédure...)

La représentation collective (les syndicats, le CSE, les ordonnances Macron)

Les libertés des salariés dans l'entreprise (règlement intérieur, pouvoir disciplinaire, droit d'expression des salariés)

La durée de travail

La DREETS : rôle et modalités d'intervention

- UCE Fondements en GRH (45,5 h) :

- La fonction RH, les enjeux et les défis
- La GPEC : de l'emploi aux compétences, ajustements et flexibilité
- Recruter : le besoin, la recherche, la sélection, la décision et l'intégration
- Système d'appréciation et de gestion des carrières
- Rémunération : fondements et choix politiques, facteurs d'évolution de la masse salariale, rémunération de base, périphériques, épargne salariale
- La formation des salariés : du recueil de besoins au plan de formation (en complément des bases contextuelles abordées dans l'UE1).

3. Supports pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation / d'exercices pratiques. Supports variés et adaptés à chaque enseignement suivant les méthodes pédagogiques employées par l'intervenant. Mise en ligne de documents sur la plateforme pédagogique e-uapv.

	Formation Tout au Long de la Vie <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
		Page 11 sur 16

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

- *UCE Fondements en droit du travail : compte pour 40 % de la note de l'UE 3*

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en % (Total 100%)	Date prévisionnelle
Travail personnel	Ecrit	NS	50 %	Séance 9
Etude de cas	Ecrit	2 h	50 %	Séance 10

- *UCE Fondements en GRH : compte pour 60 % de la note de l'UE 3*

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en % (Total 100%)	Date prévisionnelle
Elaboration d'un plan de formation	Oral collectif	0 h 40	1/3	Séance 3 « formation »
Etude de cas « Organisation, recrutement et GPEC »	Ecrit	2 h	1/3	Séance 5 GRH
Etude de cas « Appréciation et rémunération »	Ecrit	2 h	1/3	Séance 10 GRH

5. Bibliographie

Sera remise par les différents intervenants.

	Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
			Page 12 sur 16

UE 4 « Environnement des RH »

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Acquérir les connaissances de base permettant de :

- Manager une petite équipe de travail
- Veiller au respect par l'entreprise des diverses normes sociales (égalité, handicap, seniors, alternants, hygiène, conditions de travail, ...)

2. Contenu de l'UE

- *UCE Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE – 28 h) :*
 - Fondements et référentiels de la RSE
 - Principes majeurs de RSE en GRH
 - Santé et sécurité au travail
 - Prise en compte de la dimension sociétale
 - Prise en compte de la dimension environnementale
- *UCE Management et communication (35 h) :*
 - La communication dans l'organisation (en complément des bases théoriques abordées dans l'UE1)
 - Management et leadership : styles et impacts
 - Management et motivation des salariés
 - Management et gestion des conflits

3. Supports pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation / d'exercices pratiques. Supports variés et adaptés à chaque enseignement suivant les méthodes pédagogiques employées par l'intervenant. Mise en ligne de documents sur la plateforme pédagogique e-uapv.

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

- *UCE RSE : compte pour 50 % de la note de l'UE 4*

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en % (Total 100%)	Date prévisionnelle
Présentation de la démarche RSE de l'entreprise d'accueil (travail personnel à remettre sur support vidéo)	Oral	NC	50 %	Voir planning
Contrôle de connaissances	Ecrit	1 h	50 %	Séance 7

- *UCE Management et communication : compte pour 50 % de la note de l'UE 4*

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en % (Total 100%)	Date prévisionnelle
Communication orale (travail personnel à remettre sur support vidéo)	Oral	NC	50 %	Voir planning
Etude de cas	Ecrit	1 h 30	50 %	Séance 10

5. Bibliographie

Sera remise par les différents intervenants.

 Formation Tout au Long de la Vie FORMASUP <small>PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR</small>  <small>ÉPURE MÉDITERRANÉE</small>	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
		Page 13 sur 16

UE 5 « Approfondissements »

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Approfondir les enseignements de l'UE 2 ou de l'UE 3, en fonction des besoins et des souhaits de l'étudiant.

2. Contenu de l'UE

- Approfondissement des enseignements en gestion de paie (35 h) :
 - Panorama des différents logiciels de paie et utilisation du logiciel EBP paie
 - Contrôle de la paie
 - Elaboration des tableaux de bord et indicateurs clés concernant la paie
 - Prélèvement à la source
 - Gestion des absences – congés payés – maladie (approfondissement)
 - Elaboration de la DSN
- *OU* approfondissement des enseignements en gestion de carrières (35 h) :
 - Spécificités de la gestion de carrières dans la fonction publique
 - Accompagner le salarié de son entrée à sa sortie de l'entreprise pour garantir son employabilité :
 - ✓ l'évolution des profils et des attentes des salariés ;
 - ✓ les enjeux de l'intégration des nouveaux arrivants ;
 - ✓ la marque employeur : comment attirer et fidéliser les talents ;
 - ✓ les défis des confrontations générationnelles ;
 - ✓ les défis de l'évolution de carrière à l'aune de la mutation digitale ;
 - ✓ Comment évaluer les compétences - focus sur les « soft skills » ;
 - ✓ Création d'une fiche d'évaluation des salariés ou futurs salariés ;
 - ✓ Conduite d'un entretien professionnel.

3. Supports pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation / d'exercices pratiques. Supports variés et adaptés à chaque enseignement suivant les méthodes pédagogiques employées par l'intervenant. Mise en ligne de documents sur la plateforme pédagogique e-uapv. Travail en salle informatique pour les séances relatives aux logiciels de paie.

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

- *Option Approfondissement en gestion de paie :*

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en %	Date prévisionnelle
Epreuve 1	Mise en situation sur logiciel paie (écrit)	2h	50%	Séance 9
Epreuve 2	Travail personnel (écrit)	NC	50%	Selon planning

- *Option Approfondissement en gestion de carrières :*

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en %	Date prévisionnelle
Epreuve 1	Etude de cas (écrit)	2h	50%	Séance 6
Epreuve 2	Etude de cas (écrit)	2h	50%	Séance 10

5. Bibliographie

Sera remise par les différents intervenants.

	Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
			Page 14 sur 16

UE 6 « Projet tutoré »

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Permettre aux étudiants de mettre en application de manière progressive, en groupe et en mode projet, des connaissances apportées dans le cadre de l'enseignement général afin d'acquérir une expérience et des compétences transférables en situation professionnelle. Les étudiants devront, par groupes de 3 à 5, construire un projet collectif lié à des thématiques de la formation. Des outils à la gestion de projet seront proposés aux étudiants et un suivi sera assuré afin de permettre une bonne coordination et la maîtrise des attendus.

Les compétences visées à l'issue de l'UE sont les suivantes :

- Approfondir la maîtrise d'une ou plusieurs matières abordées dans les autres UE
- Savoir travailler en groupe et en mode projet
- Savoir produire un rapport et l'exposer collectivement à un jury

2. Contenu de l'UE

- *UCE Gestion de projet (14 h)*

Travail en groupe, répartition et suivi des tâches, gestion d'un planning, gestion de conflit, rédaction de compte-rendu de réunion.

- *UCE Expression écrite et orale (14 h)*

Normes de rédaction d'un mémoire universitaire, préparation à la soutenance.

- *UCE Travail de groupe avec tuteur (31,5 h)*

Travail en groupe sur un thème relatif à la gestion de paie et/ou de carrières (projet tutoré), permettant d'approfondir la maîtrise d'éléments traités en cours avec accompagnement d'un ou plusieurs intervenants. Utiliser les outils de gestion de projet. Produire un document collectif. Présenter collectivement à l'oral le travail réalisé.

- *UCE Travail de groupe (87,5 h)*

Approfondissement du travail de groupe sur le projet tutoré afin que chacun puisse s'enrichir des compétences des autres (intelligence collective).

3. Supports pédagogiques

Apports méthodologiques et alternance de travail tutoré, encadré par un ou plusieurs intervenants, et de travail de groupe en autonomie. Supports variés et adaptés à chaque thématique. Mise en ligne de documents sur la plateforme pédagogique e-uapv.

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

Seule l'UCE Travail de groupe avec tuteur fait l'objet d'une évaluation, qui intègre les apports des autres UCE de l'UE.

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en % (Total 100%)	Date prévisionnelle
Rapport de projet tutoré <i>Dossier collectif</i>	Ecrit	NC	50 %	Juin 2023
Soutenance collective	Oral	1 h	50 %	Juillet 2023

5. Bibliographie

Sera remise par les différents intervenants en fonction des besoins des étudiants.

	Formation Tout au Long de la Vie	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
	<i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>		Page 15 sur 16

UE 7 « Mise en situation professionnelle »

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Développer et consolider ses compétences dans tout ou partie des domaines visés par la formation.

Elaborer son projet professionnel et enrichir son réseau professionnel.

2. Contenu de l'UE

- *UCE Période en entreprise tous étudiants (560 h)*

Observer la mise en œuvre opérationnelle de la gestion de paie et de carrières et mener des actions concrètes dans tout ou partie des domaines d'action concernés.

- *UCE Période en entreprise alternants (504 h)*

Complète l'UCE précédente afin de permettre aux étudiants suivant la formation dans le cadre de l'alternance de mener des actions concrètes plus nombreuses et/ou plus approfondies.

- *UCE Tutorat (7 h)*

Deux suivis auprès des structures d'accueil sont organisés par les tuteurs universitaires au cours de l'année universitaire. Les tuteurs universitaires peuvent également, en fonction des besoins exprimés par les étudiants concernés, apporter des conseils pour la rédaction du rapport d'activités et la préparation de la soutenance orale. Présentation orale des compétences acquises grâce à la période en entreprise.

- *UCE Régulation des périodes en entreprise (21 h)*

Ces ateliers fournissent l'occasion d'accompagner le vécu en formation par alternance ainsi que le processus de mise en lien théorie / pratique. Ils permettent aussi d'échanger sur les modalités d'évaluation du travail réalisé au sein de la structure d'accueil.

En tant que lieu de libération de la parole et de soutien par les membres du groupe, ces ateliers offrent également la possibilité de vivre en formation un accompagnement collectif.

3. Supports pédagogiques

Définis en fonction des différentes structures d'accueil et des besoins des étudiants. Mise en ligne de documents sur la plateforme pédagogique e-uapv.

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

Seule l'UCE Période en entreprise fait l'objet d'évaluations.

Intitulé des épreuves	Forme (écrit / oral)	Durée	Pondération en % (Total 100%)	Date prévisionnelle
Evaluation professionnelle	NC	NC	20 %	Juin 2023 (2 ^e visite en entreprise)
Rapport d'activités	Ecrit	NC	30 %	Juin 2023
Soutenance individuelle	Oral	NC	50 %	Juillet 2023

5. Bibliographie

Sera remise par les différents intervenants en fonction des besoins des étudiants.

 Formation Tout au Long de la Vie AVIGNON UNIVERSITÉ FORMASUP <small>PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR</small>  CFM <small>É P U R E</small> <small>M É D I T E R R A N É E</small>	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par UE selon la maquette</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2022/2023 Version du 09/09/2022
		Page 16 sur 16

C. Stage professionnalisant

1. Objectifs

Développer et consolider ses compétences dans tout ou partie des domaines visés par la formation.

Elaborer son projet professionnel et enrichir son réseau professionnel.

2. Volumes horaires

En alternance : la formation pourra se faire en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Il y aura alors 1064 heures de mise en situation professionnelle.

Les participants qui ne suivent pas la formation en alternance doivent effectuer obligatoirement seize semaines de stage en entreprise.

3. Evaluation

L'évaluation s'effectue dans le cadre de l'UE 7 (voir ci-dessus).

D. Nom du responsable de la formation

Responsable du diplôme : Jean-Pierre COSTA

Responsable du parcours : Catherine JEHANNO

Gestionnaire de la formation : Sonia VERNAY – tel. 02 32 74 32 30

E. Coût de la formation

Stagiaires en contrat d'apprentissage : l'apprenti ne paie aucun frais de formation. Le coût est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise ou par l'organisation de service public. L'apprenti doit cependant s'acquitter de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) sur le site sécurisé gouvernemental <https://cvec.etudiant.gouv.fr>. Son montant est réévalué chaque année, il s'élevait à 92 euros pour l'année 2021-2022.

Stagiaires en contrat de professionnalisation : le stagiaire doit s'acquitter des frais d'inscription à l'université qui s'élevaient, à la rentrée 2021, à 170 euros. Le coût de la formation (7.210 € pour l'année 2022 2023) est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.

Stagiaires hors alternance ou inscrits dans le cadre d'une promotion ou reconversion par alternance : se renseigner auprès de la gestionnaire de la formation pour un devis personnalisé.

F. Adresse générique de la formation

sec-lpro-gpc@univ-avignon.fr